



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 19 NOVEMBRE 2020 à 20h00

Salle de convivialité de OSSE.

Etaient présents : M. Pierre BARTHET, Simon BOILLOT- COLLETTE, Thomas CAMELOT, Hervé CHEVASSUT, Charley CHOPARD, Franck MORGANTI, Yohan PERROT, Charles PIQUARD, Michel SAINT-HILLIER, Nicolas TIROLE.

Etait excusé : 0 **Pouvoir :** 0

Etait absent : 0

Secrétaire de séance : Simon BOILLOT-COLLETTE

Président de séance : Le Maire, M. Charles PIQUARD

Date de convocation : 16 Novembre 2020

Date d’affichage : 16 Novembre 2020

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- ➔ Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 Octobre 2020.
- ➔ Compte rendu d’activité
- ➔ Point sur les travaux
- ➔ Dossiers en cours : Forêt, Urbanisme, Assainissement.
- ➔ Réflexions, proposition des travaux en commission.
- ➔ Décision programme de fin d’année. (animation, repas communal, colis)
- ➔ Délibérations
- ➔ Informations et questions diverses.
- ➔ Différents courriers

La séance est ouverte à 20h

1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 Octobre 2020

Aucune observation de la part des membres du conseil municipal.

Le procès-verbal de la réunion du conseil du 8 Octobre 2020 est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport d'activité du maire.

Le maire informe les membres du Conseil des différentes réunions et des divers rendez-vous auxquels il a participé, concernant la Commune, la Communauté de communes, les syndicats.

Pour information, Charles PIQUARD, Maire de Osse, a été élu Président des Maires Ruraux du Doubs.

Dossier COVID-19 : Le maire assiste tous les matins à 8h ou tous les soirs à 18h à une visioconférence avec le Préfet et ses services. Pendant ces temps d'échange nous avons insisté pour la réouverture des petits commerces, pour le droit d'exercer l'affouage, le droit de chasse, le droit de pêche ...

A ce jour, il est constaté une baisse des entrées dans les hôpitaux de la région. (1 cas positif à l'école primaire de Osse).

Différents courriers reçus :

- démission de Madame Alba LATROYES (retour du préfet)
- courrier de Jean Francois LONGEOT concernant la tenue des conseils municipaux.
- informations de nos associations : Amicales des Maires, Souvenirs Français, Donneurs de sang du plateau.

3) Travaux

Des travaux sont en cours au cimetière : pose de piliers (voir portail)

Il reste à faire :

- la mise à niveau des tampons de visite de la commune
- la réhabilitation des chemins forestiers
- la pose de plaques en forêt

La pose de porte au périscolaire est terminée.

4) Dossier Forêt, urbanisme, assainissement

• FORET

Litige avec les services de l'ONF suite à la réunion du jeudi 22 Octobre :

Etaient présents : Audrey LOUY, Thibaud RENAUD (ONF), Franck MORGANTI, Thomas CAMELOT et Michel SAINT-HILLIER.

Monsieur LOCATELLI, bûcheron débardeur était invité.

Il reste à couper entre 3 et 4000 m3 tout confondu.

L'ONF autorise 1 700 m3 à couper.

Des courriers ont été échangés entre Monsieur LOCATELLI et la Commune suite à un courrier de Monsieur NOUVEAU (ONF).

• URBANISME

- Bornage chemin communal – Monsieur GILLET par cabinet Coquard, le rdv a eu lieu mardi 17 Novembre à 9h30. Monsieur GILLET était convoqué et ne s'est pas présenté.
- Rendez-vous avec Monsieur BOIVIN et Madame CLEMENT Nicole afin d'avoir des renseignements pour viabiliser leur parcelle à Scelas. (40 ares)
- Terrain CHAPUIS : remise des clés de la maison le 18 Novembre 2020
- Plan Local d'Urbanisme : la compétence PLU devant être transférée à la CCDB le 1^{ER} Janvier 2021 est reportée en Juin 2021.

• ASSAINISSEMENT

- Contrat pour le curage et l'entretien électromécanique de 2 postes de relèvement avec la Société GAZ et EAUX.
- Travaux à prévoir sur le poste de relèvement :
 - Nouveau déssableur
 - Pose d'un dégrilleur
- Remplacement d'une pompe :
 - devis HT 4 460.74 €, TTC 5 352.89 €
- Remplacement de la 2eme pompe :
Négociation avec groupama pour une prise en charge de l'assurance.
- Rôle assainissement 2020 en cours de validation.

5) Réflexion, proposition travaux en commission

Les membres du conseil sont invités à réfléchir à un mode de travail en commission.

6) Programme de fin d'année

- Animation – décorations de Noël (uniquement crèche et sapin sur la place)
- Repas communal annulé
- Colis personnes âgées (distribution d'un colis aux personnes âgées)
- Achats livres enfants des écoles (comme chaque année un livre sera distribué aux enfants de l'école de Osse.

7) Délibérations

10 délibérations ont fait l'objet de votes des membres du conseil, elles seront affichées au tableau.

- Encaissement chèque Groupama suite à un trop-perçu.
- Plan bibliothèque : attribution d'une somme de 1 500 euros pour l'école. (subvention réservée uniquement à l'achat de beaux livres. Cette somme étant versée à la commune elle devra être reversée sur le compte de la coopérative.
- Projet de contrat pour le curage et l'entretien annuel des 2 postes de relevage.
- Assiette de dévolution et destination des coupes de l'année 2021.

- autorisation d'engager des dépenses d'investissement en 2021 (forêt, budget principal)
- Compétence PLU (Plan Local d'Urbanisme) : reportée en juin 2021.
- opposition au transfert des pouvoirs de police spéciale au président de l'EPCI
- Autorisation pour engager les dépenses de remplacement de 2 pompes de relevage.
- Autorisation pour engager la dépense de la facture de la SARL DACH pour le remplacement des piliers du cimetière.
- Classement d'un chemin en voie communale.

8) « Informations et questions diverses »

- ✓ Notice explicative de la loi n°2020 du 14 Novembre 2020
- ✓ Possibilité de réunion de l'organe délibérant en tout lieu
- ✓ Communication des Anciens Combattants de Bouclans (affichage)
- ✓ Vente de billets de train régionaux et grandes lignes (affichage)
Office de tourisme Baume les Dames 03.81.84.27.98
Place de la république
- ✓ Projet de travaux 2021 :
 - Aménagement parking du cimetière (vu avec la commission)
 - Aménagement rangement secrétariat de Mairie
 - Proposition d'achat d'un sécateur électrique ou d'une perche d'élagage.
 - convention transport dérogatoire

9) Différents courriers envoyés : sont lus aux conseillers pour information

Passage au niveau élevé du risque **influenza aviaire**, arrêté du 16 Novembre 2020.
Mesures rendues obligatoires sur le territoire de toutes les communes :
Voir affichage.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée le jeudi 19 Novembre 2020 à 23h00.

Document rédigé par Charles PIQUARD et validé par Simon BOILLOT - COLLETTE